



PENSION ANIM'HÔT

Route de Cysoing
59242 TEMPLEUVE
Tél: 03.20.84.37.26
Port: 06.03.27.94.83

SIRET 42478088000037 TVA FR1142478088001

Mail: pension.animhot@gmail.com



Anim'Hôt vous remercie de la confiance que vous lui accordez pour la garde de votre compagnon.
Anim'Hôt s'engage à mettre tout en œuvre pour le soigner le mieux possible grâce à un hébergement fonctionnel et désinfecté quotidiennement ; une nourriture adaptée à ses besoins et à son stade physiologique ; deux sorties quotidiennes ainsi que les soins éventuels et des caresses sans supplément !

CONTRAT DE PENSION 2023

Entre ANIM'HÔT, représenté par son gérant Mr Cayzele Xavier, et :

Mme, M.....

Adresse..... Ville.....

Tel..... mail.....

Date et heure d'arrivée..... Date et heure de départ.....

Nom de l'animal.....	Race.....	CHIEN	CHAT
N° d'identification.....	Date de naissance.....	MALE	FEMELLE
		CASTRÉ	STÉRILISÉE

Nom de l'animal.....	Race.....	CHIEN	CHAT
N° d'identification.....	Date de naissance.....	MALE	FEMELLE
		CASTRÉ	STÉRILISÉE

REMARQUES ÉVENTUELLES (état de santé, comportement, traitement, soin, alimentation...):
.....
.....

OBLIGATIONS POUR UN SEJOUR EN PENSION :

Votre animal doit obligatoirement être **identifié** (tatouage ou puce électronique) et à jour de ses vaccinations.

Vaccins obligatoires pour les chiens : Maladie de carré, Hépatite, Parvovirose, Leptospirose et toux de chenil

Vaccins obligatoires pour les chats : Leucose, typhus, coryza

Vaccins obligatoires pour les NAC : **Lapins** : myxomatose

LE JOUR D'ARRIVEE

Apporter le **cahier de santé ou passeport** de l'animal avec les vaccinations à jour + **carte d'identification**

Quelques affaires personnelles (panier, coussin, jouet, os...) - pas de gamelle - pas de litière - pas d'alimentation

La direction se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou dégradation des affaires personnelles laissées pour le séjour

Le **N° de téléphone** de la personne de référence à prévenir en cas d'urgence

Si votre compagnon suit un traitement vétérinaire UNIQUEMENT: apporter le traitement pour la durée du séjour + ordonnance

Si votre compagnon suit un régime vétérinaire UNIQUEMENT: apporter une quantité suffisante de croquettes pour le séjour dans une boîte hermétique incassable avec doseur incassable

MOTIFS DE REFUS DE GARDE :

- Vaccinations incomplète, périmées ou protocole de vaccination mal respecté
- Identification inexistante
- Animal en mauvaise condition physique (sauf animaux âgés ou en cours de traitement)
- Animal atteint d'une maladie contagieuse
- Animal présentant des signes d'agressivité vis-à-vis des ses soigneurs. Votre chien doit être éduqué, sociable et obéissant.
- Chien de 1ère et 2ème catégorie.

CONDITIONS DE RESERVATION ET DE REGLEMENT :

Pour toute réservation en **période de vacances scolaires** (Toussaint, Noel, Février, Pâques, juillet-août) et **week-end avec jour férié**, un acompte de 50% du montant du séjour est à **régler lors de la réservation**.

- La réservation est effective dès réception du présent contrat signé accompagné du 1er règlement. En cas d'annulation, l'acompte reste acquis, sauf en cas de décès de l'animal (certificat vétérinaire).
- Le solde du règlement est à régler le jour départ de l'animal.
- Les séjours écourtés ne font l'objet d'aucun remboursement.
- Tout retard d'arrivée de plus de 24h non signalé annule le présent contrat

En dehors des périodes de vacances scolaires et week-end avec jour férié, le séjour de votre compagnon sera à régler le jour de son départ au plus tard. Pas de pénalités en cas d'annulation ou de changement de dates.

1 chien	18€/j (15€/j pour les chiens de moins de 8 kg)
1 très grand chien en double box	20€/j saint-bernard, terre neuve, dogue allemand...
2 chiens (même famille, même box)	28€/j (25€/j pour les chiens de moins de 8 kg)
3 chiens (même famille, même box)	38€/j
1 chat	11€/j
2 chats (même famille, même box)	17€/j
1 chien+ 1 chat (même famille)	25€/j
Lapin (dans sa cage)	5€/j
2 lapins (même cage)	8€/j
Prise en charge et retour à domicile	1€/km

Le tarif comprend : l'hébergement, l'alimentation, la litière, les sorties et les soins éventuels

..... jours X€ =€ (chaque journée entamée est due)

Acompte 50% =€ (à nous retourner avec le présent contrat daté et signé). Paiement accepté: chèque et espèces

HORAIRES POUR L'ACCUEIL DES PENSIONNAIRES:

VACANCES SCOLAIRES

Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 19h .

HORS VACANCES SCOLAIRES

De 9h à 12h et de 17h à 19h.

Fermeture le mercredi .

Autres visites sur rendez vous.

SIGNATURE DU PROPRIETAIRE (lu & approuvé)

Fait à.....le.....

